

AUTORISATION PARENTALE
Utilisation des photos par la Maison d'Enfants

Dans le cadre de notre accompagnement, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de la MDE (albums photos, site internet, expositions en interne ...) Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, nous vous demandons l'autorisation écrite de prendre et d'utiliser des photos de votre enfant.

La MDE s'engage à n'utiliser les photographies qu'à l'interne de la Fondation et à ce que les images ne fassent l'objet d'aucune exploitation commerciale.

Je soussigné :

Adresse :

Père – Mère – Responsable légal de :

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

La Maison d'Enfants de la Fondation Cognacq-Jay à prendre des photos de mon enfant mineur et à les utiliser en interne de la Fondation.

Date :

Signature